

Liste de contrôle de la recevabilité des
dossiers de plans d'affectation (PGA & PPA & PQ)
soumis à examen préalable (art. 56 LATC)

Cette liste doit être remplie par la Commune et/ou par son mandataire et transmise avec le dossier. Elle est composée de trois parties: A) renseignements généraux; B) liste des services cantonaux pouvant être concernés par le dossier; C) liste des documents à remettre pour ledit dossier et des renseignements à fournir selon les objets traités par le dossier.

A RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La zone grisée est à remplir par la Commune ou par son mandataire.

1	Nom de la Commune:		1
2	Type de dossier (PGA, PPA ou PQ):		2
3	Nom du dossier:		3
4	Coordonnées géographiques (X/Y):	X: / Y:	4
5	Nombre nouveaux logements prévus:		5
6	Surface brute de plancher utile (m²):		6
7	Date:		7
8	N° CIAC (à remplir par SDT-AC):		8

B LISTE DES SERVICES CANTONAUX POUVANT ÊTRE CONCERNÉS PAR LE DOSSIER

La colonne "D" est à cocher par la Commune (ou son mandataire) si elle a, auparavant, consulté ladite entité administrative; et la colonne "E" si elle (la Commune) estime que ladite entité doit être consultée pour l'examen préalable. La colonne "F" est réservée au SDT-AC.

		D	E	F
1	Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO)			
1.1	Direction organisation et planification, Constructions scolaires (DGEO-DOP-CS)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1.1
2	Etablissement cantonal d'assurance incendie et des éléments naturels (ECA)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2
3	Service de l'agriculture (SAGR)			
3.1	Office cantonal de la viticulture et de la promotion (SAGR-OCV)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.1
3.2	Bureau de l'économie rurale (SAGR-BER)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.2
4	Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)			
4.1	Section distribution de l'eau (SCAV-DE)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4.1
5	Service du développement territorial (SDT)			
5.1	Division améliorations foncières (SDT-AF)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5.1
5.2	Groupe opérationnel des pôles (SDT-GOP)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5.2
6	Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT)			
6.1	Promotion et développement économiques (SELT-ECO)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	6.1
7	Service de l'éducation physique et du sport (SEPS)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	7
8	Service des eaux, sols et assainissement (SESA)			
8.1	Section assainissement urbain et rural (SESA-AUR)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8.1
8.2	Section assainissement industriel (SESA-AI)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8.2
8.3	Division économie hydraulique (SESA-EH)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8.3
8.4	Division eaux souterraines (SESA-ES)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8.4
8.5	Section gestion des déchets (SESA-GD)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8.5

Check-List n° 2

Liste de contrôle de la recevabilité des dossiers de plans d'affectation

 Nom dossier:

8.6	Section carrières et dépôts d'excavation	(SESA-CADE)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8.6
8.7	Section sols	(SESA-SOLS)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8.7
9	Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN)				
9.1	Division environnement	(SEVEN-DENV)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	9.1
9.2	Division énergie	(SEVEN-DEN)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	9.2
10	Service des forêts, de la faune et de la nature (SFFN)				
10.1	Section conservation des forêts	(SFFN-COFO)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10.1
10.2	Centre de la conservation de la faune et de la nature	(SFFN-CCFN)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10.2
11	Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL)				
11.1	Section monuments et sites	(SIPAL-MS)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	11.1
11.2	Section archéologie cantonale	(SIPAL-AC)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	11.2
12	Service de la mobilité	(SM)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	12
13	Service d'aide et de prévoyance sociales	(SPAS)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	13
14	Service des routes	(SR)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	14
15	Service de la santé publique	(SSP)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15
16	Commission des rives du lac	(CRL)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	16
17	Commission interdépartementale pour la protection de l'environnement	(CIPE)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	17

c LISTE DES DOCUMENTS DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS A FOURNIR SELON LES CAS

La colonne "E" est à cocher par la Commune (ou son mandataire). La colonne "F" est réservée au SDT-AC.

Domaine	Objet	Documents et renseignements demandés	Bases légales et documents référence	E	F
1 Composition du dossier de base	1.1 Documents	Projet de plan	RLATC: art. 13 al. 1	<input type="checkbox"/>	1.1.1
		Projet de règlement		<input type="checkbox"/>	1.1.2
		Rapport d'aménagement, selon 47 OAT		<input type="checkbox"/>	1.1.3
		Selon dossier: Rapport d'étude d'impact sur l'environnement (REIE)		<input type="checkbox"/>	1.1.4
	1.2 Nombre de dossiers	8 exemplaires de tous les documents	RLATC: art. 13 al. 1	<input type="checkbox"/>	1.2
2 Forme du dossier de base	2.1 Signatures	Plan et règlement sont signés par le Syndic et le secrétaire communal (si dossier transmis directement par le mandataire, une lettre de demande d'examen préalable signée par le Syndic et le secrétaire communal ou une personne ayant obtenu la délégation de compétence)	LATC: art. 17 al. 2 LC: art. 67	<input type="checkbox"/>	2.1
	2.2 Elaboration plans d'affectation	Personne qualifiée	LATC: art. 5a	<input type="checkbox"/>	2.2
	2.3 Fond de plan	Etre à jour, aux normes cadastrales et comprend les coordonnées géographiques	RLATC: art. 12 Directive Normat	<input type="checkbox"/>	2.3
	2.4 Dénomination des zones	Selon Directive Normat	RLATC: art. 12 al. 3 et art. 13 al 2 Directive Normat	<input type="checkbox"/>	2.4
	2.5 Liste des parcelles	Pour les PPA et PQ: indication du numéro des parcelles et noms des propriétaires.	RLATC: art. 12 al. 2	<input type="checkbox"/>	2.5

Check-List n° 2
Liste de contrôle de la recevabilité des dossiers de plans d'affectation

 Nom dossier:

3 Informations de fond du dossier de base (liste non exhaustive)	3.1	Explication et justification du projet	Rapport d'aménagement, selon l'art. 47 OAT, doit démontrer la conformité du projet et comprendre les renseignements indiqués dans le Guide-conseil «Rédiger un rapport d'aménagement (selon 47 OAT)»	OAT: art. 47 Guide-conseil	<input type="checkbox"/>	3.1
	3.2	"Noyau dur" et les autres dispositions nécessaires, selon art. 47 al. 2	Pour chaque zone, définition de: - l'affectation, - la mesure d'utilisation du sol, - le degré de sensibilité au bruit.	LATC: art. 47 al. 1 et al. 2	<input type="checkbox"/>	3.2
	3.3	Conformité au PDCn	Informations sur les différentes mesures du PDCn (A11, A12, B11, B12, F12, D13, etc.). Pour les mesures A11-A12, fournir les données sur les réserves en zones à bâtir sur la base de la Méthode automatique de détermination des réserves/MADR	LAT: art. 15 PDCn MADR	<input type="checkbox"/>	3.3
	3.4	Cohérence avec les planifications supérieures	Pas d'importante contradiction avec une autre planification existante (plan directeur cantonal, régional, communal, plan directeur localisé, plan d'affectation général) Préavis de la région ou schéma directeur.	LAT: art. 26 al. 2 LATC: art. 43 al. 1 et 44 PDCn/fiche R01, etc. Projet d'agglomération, SD	<input type="checkbox"/>	3.4.1
				<input type="checkbox"/>	3.4.2	
	3.5	Installations commerciales à forte fréquentation (ICFF)	Démonstration de la conformité du projet commercial par rapport aux critères des ICFF	PDCn (fiche R01 etc.), Projet d'agglomération, Schéma directeur	<input type="checkbox"/>	3.5
	3.6	Améliorations foncières	1. Etudes préliminaires; 2. En cas de syndicat d'améliorations foncières (AF): s'assurer que le dossier d'AF élaboré par la Commission de classification (CCL) du syndicat ait été transmis par la CCL au SDT-AF pour un examen simultané des deux dossiers	LATC: art. 55 LAF: art. 4, art. 85p	<input type="checkbox"/>	3.6
3.7	Demandes antérieures du SDT	Prise en compte des demandes du SDT, s'il s'est déjà prononcé	Examen précédent ou accord préliminaire	<input type="checkbox"/>	3.7	
4 Cas spécifiques (autres documents à fournir)	4.1	Conventions	Fournir le-les projet-s de convention-s (servitudes, corrections de limites, répartition des frais, etc.)	LAF: art. 4 et 93a LATC: art. 55	<input type="checkbox"/>	4.1
	4.2	Forêts	Constataion de nature forestière en limite des zones à bâtir	LFo: art. 10 al. 2+13 LVLFo: art. 3 et 4	<input type="checkbox"/>	4.2.1
			Demande de défrichement	LFo: art. 4ss LVLFo: art. 8ss	<input type="checkbox"/>	4.2.2
	4.3	Dangers naturels et sismiques	Carte indicative, cartes des dangers naturels si établies, carte des sols de fondation et cadastre des ouvrages de protection si établi	Base légale en cours d'élaboration	<input type="checkbox"/>	4.3
	4.4	Espaces réservés aux eaux	Transcription dans le plan et le règlement des espaces réservés aux eaux	LEaux: art. 36a OEaux: art. 41a, 41b, 41c	<input type="checkbox"/>	4.4
	4.5	Environnement	Rapport d'impact sur l'environnement	OEIE: art. 5 al. 2 RVOEIE: art. 3	<input type="checkbox"/>	4.5
	4.6	Mobilité	Si dossier concerné: détermination (demandé par la commune) de l'entreprise de transports collectifs (CFF ou autres entreprises), à l'attention du SM Préavis de l'OFROU en cas de proximité d'une route nationale	LCdF: art. 18ss	<input type="checkbox"/>	4.6
	4.7	Equipement	Fournir l'aperçu de l'état d'équipement (AEE) et toute autre indication nécessaire (eaux, épuration, écoles, etc.)	LAT: art. 19 OAT: art. 32 LATC: art. 49 al. 3	<input type="checkbox"/>	4.7
	4.8	Coordination	Projet routier et autres projets	LAT: art. 25a	<input type="checkbox"/>	4.8
4.9	Surface d'assolement (SDA)	Fournir un rapport explicatif sur les SDA avec un bilan global des SDA. Présenter les conflits et proposer les solutions de compensation	Cst.: art. 102 al. 1 et art. 104 al. 1 let. a OAT: Art. 26 et ss PDCn / F12	<input type="checkbox"/>	4.9	

Check-List n° 2

Liste de contrôle de la recevabilité des dossiers de plans d'affectation

Nom dossier:

	4.10 Documents de base modifiés (entre 2 EP par ex.)	Coordonner les planifications permettant la compensation	Documents de base	<input type="checkbox"/>	4.10.1
		Mise en évidence des modifications apportées (le cas échéant)		<input type="checkbox"/>	4.10.2